



Association
Hôtellerie du Québec

MÉMOIRE

de l'Association Hôtellerie du Québec (AHQ)

Mémoire pré budgétaire 2026-2027

Priorités pour le secteur hôtelier

Soutenu par :

l'Association hôtelière de la région de Québec
et **l'Association hôtelière du Grand Montréal**



Janvier 2026

Mémoire pré budgétaire 2026-2027

Priorités pour le secteur hôtelier

Introduction

L'**Association Hôtellerie du Québec (AHQ)** est la voix officielle des 1 900 hôteliers de la province. Elle défend leurs intérêts et travaille activement à la création d'un environnement d'affaires favorable à la croissance économique, à la compétitivité du Québec et à la vitalité des régions.

Le contexte économique actuel exige des choix budgétaires stratégiques. L'industrie hôtelière est confrontée simultanément à une crise persistante de main-d'œuvre, aggravée par les restrictions en immigration limitant le renouvellement des travailleurs étrangers temporaires occupant des fonctions essentielles, jumelée à une pression accrue des plateformes numériques internationales qui captent une part croissante de la valeur générée au Québec, ainsi qu'à des incertitudes économiques et commerciales majeures.

Dans ce contexte de mutations profondes, le statu quo n'est pas une option. Des interventions ciblées, prévisibles et budgétairement responsables sont nécessaires afin de soutenir un secteur stratégique, d'assurer la pérennité des entreprises et de protéger les retombées économiques pour l'ensemble du Québec.

L'hôtellerie constitue un moteur économique structurant, générant 3,3 milliards de dollars en retombées annuelles et soutenant plus de 33 000 emplois directs. Elle est la colonne vertébrale de l'industrie touristique, qui représente le 4e produit d'exportation du Québec et contribue directement au développement économique de toutes les régions.

Les recommandations présentées dans ce mémoire, dans le cadre des consultations pré budgétaires, issues d'un sondage mené auprès des membres de l'AHQ à l'automne dernier, s'inscrivent dans une logique de rigueur budgétaire, d'effet levier maximal et de rendement économique mesurable.

Recommandations

1. Bonification du Programme d'aide au développement des attractions touristiques (PADAT)

2. Création d'un fonds dédié aux petits établissements d'hébergement (25 000 \$ à 500 000 \$)
3. Accroître le soutien au tourisme d'affaires dans les régions du Québec
4. Investissements accrus en santé mentale, logement supervisé et sécurité publique

Constat général

Le parc hôtelier québécois est vieillissant et requiert des investissements constants afin de maintenir des infrastructures sécuritaires, performantes et alignées sur les attentes des clientèles d'affaires et de loisirs. La compétitivité touristique du Québec dépend également de la qualité de ses infrastructures collectives (transport, centres de congrès, équipements structurants) qui conditionnent l'accessibilité des destinations et la capacité d'attirer des événements à forte valeur ajoutée.

1. Bonification du Programme d'aide au développement des attractions touristiques (PADAT)

Le PADAT est un outil financier éprouvé, aligné avec les principes de saine gestion des finances publiques.

- **Effet levier de 3:1** : chaque dollar public investi génère trois dollars d'investissement privé.
- **Impact budgétaire nul** : les prêts sont consentis aux coûts des fonds gouvernementaux.
- **Risque minimal** : depuis 2012, seulement deux radiations, démontrant la qualité des projets soutenus.

La demande excède toutefois largement les crédits disponibles : 80 M\$ déjà engagés et 95 M\$ de projets en attente, ce qui freine directement des investissements privés majeurs.

Recommandation budgétaire :

- Prévoir un volume annuel de prêts de 100 M\$, représentant un impact budgétaire équivalent à 20 M\$ par année en crédits, pour une période de cinq ans. Cette approche permet d'assurer la prévisibilité des investissements, de soutenir la modernisation du parc hôtelier et de

maximiser les retombées économiques, tout en maintenant une gestion prudente et responsable des finances publiques.

2. Création d'un fonds dédié aux petits établissements d'hébergement (25 000 \$ à 500 000 \$)

Les petits établissements, particulièrement en région, jouent un rôle clé dans l'occupation du territoire et l'économie locale, mais disposent de peu d'outils financiers adaptés à leurs réalités.

Leurs besoins (rénovations, agrandissement, mises aux normes, efficacité énergétique et acoustique) sont souvent modestes, mais déterminants pour leur survie et leur compétitivité.

Recommandation budgétaire :

- Mettre en place un fonds dédié aux petits établissements, offrant des prêts de 25 000 \$ à 500 000 \$, avec accompagnement.
- Optimiser les fonds existants en rapatriant ou en convertissant les sommes non utilisées du Fonds de développement des entreprises touristiques (FDET), évitant ainsi la création de nouvelles pressions budgétaires.

3. Accroître le soutien au tourisme d'affaires dans les régions du Québec

Le tourisme d'affaires constitue un levier économique stratégique pour le Québec et ses régions. Il s'agit du segment de la clientèle qui génère les dépenses par séjour les plus élevées et qui contribue de manière déterminante à la rentabilité des établissements d'hébergement.

Selon l'étude sur les retombées économiques de l'AHQ (2024), la clientèle d'affaires :

- Représente 3,8 % des touristes, mais génère 14,2 % des recettes touristiques;
- Réalise des dépenses deux fois plus élevées que les touristes d'agrément;
- Dépense en moyenne 870 \$ par séjour, un montant qui atteint plus de 1 100 \$ pour la clientèle internationale;

- Générait environ 2 G\$ en dépenses annuelles avant la pandémie.

Le tourisme d'affaires favorise également l'occupation hôtelière hors saison, stabilise l'emploi et maximise l'utilisation des infrastructures existantes. Or, plusieurs régions disposent d'un fort potentiel, mais manquent de leviers financiers, promotionnels et structurants pour attirer congrès, réunions et événements corporatifs.

Les grandes infrastructures, dont le Palais des congrès de Montréal, sont des leviers essentiels de l'attractivité internationale du Québec et génèrent des retombées majeures pour l'ensemble de l'écosystème touristique, y compris dans les régions. À Montréal, où près de 40 % de l'activité touristique repose sur le tourisme d'affaires, le Palais des congrès génère à lui seul environ 426 M\$ en retombées économiques annuelles et soutient des dizaines de milliers d'emplois. Or, sa capacité actuelle, qui place Montréal au quatrième rang au Canada, limite l'accueil de congrès internationaux à forte valeur ajoutée, dont les participants dépensent deux à trois fois plus que les touristes de loisirs et voyagent majoritairement hors saison. Cette situation entraîne déjà des pertes d'occasions économiques au profit de destinations concurrentes comme Toronto et Calgary.

Recommandation budgétaire :

- Mettre en place des mesures ciblées pour stimuler le tourisme d'affaires dans les régions, incluant des incitatifs financiers liés aux nuitées générées, un soutien accru à la promotion des destinations, notamment via la nouvelle plateforme congres.com, qui met en valeur l'ensemble de l'offre d'affaires du Québec, ainsi qu'un accompagnement structuré des destinations et des promoteurs.
- Soutenir l'agrandissement et la modernisation des infrastructures majeures de tourisme d'affaires, dont le Palais des congrès de Montréal, afin d'accroître la capacité d'accueil de congrès internationaux à forte valeur ajoutée.

4. Investissements accrus en santé mentale, logement supervisé et sécurité publique

Les enjeux d'itinérance, de santé mentale non prise en charge et de violence dans certaines zones urbaines ont des conséquences directes et mesurables sur la sécurité des employés, des clientèles et des visiteurs, ainsi que sur la réputation des destinations touristiques.

Pour les établissements hôteliers, ces réalités se traduisent par une pression accrue sur les équipes, des coûts additionnels en sécurité et, dans certains cas, une détérioration de l'expérience client qui nuit à l'attractivité économique des secteurs concernés.

Recommandation budgétaire :

- Accroître les investissements publics en santé mentale, logement supervisé et sécurité publique, afin de réduire durablement les enjeux de cohabitation sociale dans les zones touristiques.
- Mettre en place un programme d'investissement dédié aux établissements hôteliers afin de soutenir financièrement les mesures visant à renforcer la sécurité des bâtiments et des opérations (aménagements physiques, technologies de surveillance, contrôle des accès, formation du personnel), permettant aux hôtels de mieux faire face aux défis croissants liés à l'itinérance et à la violence qui en découle.

Ces interventions combinées doivent être considérées non seulement comme des mesures sociales, mais comme de véritables leviers économiques, essentiels pour protéger les milieux de travail, sécuriser l'expérience touristique et préserver l'attractivité du Québec comme destination sécuritaire et accueillante.

Conclusion

L'industrie hôtelière constitue un actif stratégique pour l'économie québécoise, tant par son rôle dans l'attractivité touristique que par sa contribution directe à l'emploi, aux investissements privés et aux revenus fiscaux de l'État. Dans un contexte marqué par des pressions économiques, des mutations structurelles et une concurrence internationale accrue, le maintien du statu quo compromettrait la compétitivité et la capacité de croissance du secteur.

Les recommandations formulées dans ce mémoire s'inscrivent dans une approche responsable sur le plan budgétaire, axée sur des outils éprouvés, à fort effet levier et à retombées économiques mesurables pour le Québec et ses régions. Elles visent à sécuriser les investissements privés, à soutenir l'occupation du territoire, à maximiser le rendement des infrastructures existantes et à renforcer la position du Québec comme destination d'affaires et de loisirs de calibre international.

L'AHQ est convaincue que ces propositions répondent directement aux objectifs du gouvernement en matière de croissance économique, de création de richesse et de saine gestion des finances publiques.

L'AHQ demeure pleinement disponible pour répondre à toute question, approfondir certaines recommandations et présenter son mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires, afin de contribuer de façon constructive aux travaux menant au prochain budget du Québec.